

Assemblée Générale du 13 mars 2017

Alpotel Mercure Grenoble Centre

Procès-verbal

Les associations adhérentes de l'OMS ont été convoquées le 13 mars 2017 afin d'assister à l'Assemblée Générale portant sur l'exercice 2016. Quarante associations présentes ou représentées ont permis le déroulement de cette Assemblée ordinaire, le quorum étant fixé à 21.

Assemblée Générale

Début de séance à 19h10

C'est le Vice-Président de l'OMS Pierre ARNAUD qui a introduit cette Assemblée en excusant en premier lieu le Président Roger BARBERY, indisponible pour raison de santé, puis en remerciant le groupe Accor Hôtels pour son accueil au sein de l'un de ses établissements, l'Alpotel Mercure Grenoble Centre dirigé par M. Christophe FORETTI, à qui la parole a été donnée pour rappeler les offres de la chaîne hôtelière en direction des clubs sportifs. Le Vice-Président a également tenu à remercier la présence de l'Adjoint aux Sports de Grenoble, Sadok BOUZAIENE – qui a profité de l'occasion pour rappeler la commémoration prochaine du cinquantenaire des JO de 1968 et la volonté de la Ville d'associer les acteurs associatifs sportifs au dispositif - et celle de Georges BAR, représentant Claude BALMAND pour le compte du Comité Départemental des OMS. Il a enfin excusé l'absence de Martine KOHLY, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Isère et Fabien MALBET, Adjoint à la Ville de Grenoble en charge des Ecoles, retenus pas d'autres engagements.

RAPPORT MORAL

Pour introduire son rapport moral, le Vice-Président de l'OMS a rappelé le triple objectif que l'OMS s'est donné dans le développement et la mise en valeur des activités physiques et sportives sur le territoire grenoblois : INTERFACE entre les clubs sportifs et la Ville de Grenoble, PLATEFORME de services en direction des clubs, PROMOTION des pratiques physiques via la mise en place de temps forts évènementiels. Dans cette période charnière de mi-mandat pour l'équipe municipale en place, Pierre ARNAUD a dressé un bilan positif des relations entretenues avec la Municipalité de Grenoble, basées sur la confiance et la collaboration, et a présenté différentes pistes de travail comme la réflexion autour des équipements sportifs municipaux (état, répartition, devenir), l'implication de l'OMS dans la discussion sur le projet sportif métropolitain suite à la délibération cadre voté en novembre dernier, mais aussi les améliorations à apporter au fonctionnement propre de l'OMS (mieux faire connaître ses actions auprès des clubs, diversifier son offre de services pour répondre aux besoins/ attentes des clubs ou encore renforcer son équipe de bénévoles). Le

Vice-Président a par ailleurs évoqué la volonté de l'OMS de mettre l'accent sur 2 dossiers en particulier en 2017 : l'implication dans la célébration des 50 ans des JO de Grenoble et le développement de la Semaine Sport Santé.

Pour clore ce rapport, Pierre ARNAUD a remercié les divers partenaires de l'OMS - Ville de Grenoble, DDCS, Département, partenaires privés, médias locaux - ainsi que les membres du Comité Directeur et les 2 Chargées de Développement de l'association.

RAPPORT D'ACTIVITES

Le bilan des actions 2016 a été présenté par la Secrétaire Générale, Anne-Sophie MAURIN, autour des trois missions phares de l'OMS : REPRESENTER les clubs (collaboration renforcée avec les Elus grenoblois, les clubs adhérents, les OMS de la Métropole, divers organismes comme la DDCS, le CDOS Isère, les partenaires privés et enfin les médias locaux), les SOUTENIR dans leur fonctionnement et développement (mise à disposition de supports de communication, soutien individuel et personnalisé pour accompagner les clubs dans leurs projets, rencontres thématiques et permanence quotidienne pour renseigner la population), et PROMOUVOIR la pratique sportive sur le territoire grenoblois (organisation des Trophées des Sports, Semaine Sport Santé, Forum des Sports, Club du Mois et Téléthon). La Secrétaire Générale a précisé que tout ce travail a été réalisé avec une volonté nouvelle de plus grande interaction avec les différents interlocuteurs de l'OMS, en vue de favoriser les échanges, créer des synergies et donner ainsi plus de visibilité, lisibilité et cohérence aux différents projets portés.

RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'année 2016 ont été présentés par le Trésorier, Jacques DEPORTES, à partir d'un diaporama des tableaux financiers et de graphiques. *Le compte de résultat simplifié a par ailleurs été remis à tous les présents.*

Le Trésorier a résumé le bilan financier 2016 avec 3 chiffres clés : un budget à hauteur de 92 487 €, un résultat positif de 14 095 € et des réserves à hauteur de 38 000 €. Après 2 années de résultat négatif, l'OMS a réalisé d'importantes économies de fonctionnement et a également vu ses charges de personnel diminuer en raison du congé parental d'une de ses salariées.

RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Pierre CHEVRIER (Président du GUC Athlétisme), a fait la lecture du rapport de contrôle des documents mis à sa disposition et celle de Gilles LE COGUIEC (Grimpeurs des Alpes). Aucune remarque particulière n'a été mentionnée.

M. CHEVRIER et LE COGUIEC se sont portés volontaires pour contrôler les comptes de l'année 2017.

INTERVENTION DU CABINET COMPTABLE

Madame Maria ANTUNES, Expert-Comptable du Cabinet AGORI, a tenu à souligner le sérieux de l'OMS dans la gestion de ses finances. Elle a par ailleurs ajouté une remarque concernant la valorisation modeste du bénévolat sur l'année 2016 et conseillé à l'avenir de revoir ce montant à la hausse pour mieux refléter la réelle implication de l'ensemble des bénévoles de l'OMS.

COTISATION 2017

Le Trésorier, en accord avec le Comité Directeur, a proposé à l'Assemblée d'augmenter de 1 euro le montant de l'adhésion et de passer ainsi à 66 euros par association en 2017.

BUDGET PREVISIONNEL 2017

Un tableau du prévisionnel 2017 a été projeté et commenté par le Trésorier. Ce budget de 90 100 € est en légère baisse par rapport à 2016, toujours par volonté d'économie. Le poste « Achat » est néanmoins plus important en raison du possible déménagement de l'OMS (annoncé par l'Adjoint aux Sports lors de cette Assemblée Générale) et de la nécessité de prévoir des dépenses pour équiper les futurs locaux.

Tous les rapports et propositions devant être votés ont été acceptés à l'unanimité, à l'exception du vote sur la cotisation 2017 (1 abstention).

Fin de séance à 20h30

INTERVENTIONS DIVERSES au sujet des critères de subvention

Isabelle BILLARD, Présidente de l'Echiquier Grenoblois, avec une question concernant la possibilité de connaître les points attribués à chaque critère de subvention.

Laurent BOISSADY, Président de la Première Compagnie d'Arc du Dauphiné, souhaitant témoigner de son incompréhension suite à la décision de la Ville de ne plus subventionner son association.

Jean-Luc DEBRU, Président du GUC Général, avec une remarque sur l'inégalité des aides entre les différentes sections du GUC.

Le Trésorier,
Jacques DEPORTES